



RCS : EPINAL

Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 50012

Numéro SIREN : 410 683 940

Nom ou dénomination : ASP ARCHITECTURE

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2017 sous le numéro de dépôt 3368

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
EPINAL

RECEPISSE DE DEPOT

1 Place Foch
88000 EPINAL

Tél : 03 29 34 33 76

GEFICOM
CENTRE D'AFFAIRES HELLIEULLE 2
RUE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY - BP. 6230
88106 ST DIE DES VOSGES CEDEX

V/REF :
N/REF : 97 B 50012 / 2017-B-3368

Le Greffier du Tribunal de Commerce EPINAL certifie qu'il a reçu le 20/07/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

ASP ARCHITECTURE
Société à responsabilité limitée
18 rue Antoine de Saint-Exupéry
Centre d'Affaires Hellieule 2
88100 Saint Dié des Vosges

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-3368 le 20/07/2017

R.C.S. EPINAL 410 683 940 (97 B 50012)

Fait à EPINAL le 20/07/2017,

LE GREFFIER



ASP ARCHITECTURE

SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 190 000.00 €

SIEGE SOCIAL : 18 RUE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY CENTRE D'AFFAIRES HELLIEULE 2

88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

410 683 940 RCS EPINAL

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 JUIN 2017

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqué et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

L'activité principale de la Société est l'activité d'architecte et toutes activités pouvant s'y rattacher. La Société souffre d'une conjoncture économique difficile et connaît une baisse significative d'activité c'est pourquoi la Société a recours à l'activité partielle.

Il n'y a donc eu aucun licenciement et aucun conflit social n'est à signaler.

Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Peu satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

A

Principaux risques et incertitudes

Malgré les difficultés économiques il n'existe aucun risque ou incertitude.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Filiales et Prises de participations

La Société ne détient pas de filiale et aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Exposé sur les résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 579 420 € contre 566 660 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 2.25 %.

Le total des produits d'exploitation est de 570 256 €.

Le total des charges d'exploitation ressort à 554 818 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 1 396 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 15 439 € contre -187 118 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 108.25 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 309 711 €. Le montant des charges sociales s'élève à 86 161 €. La Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Le résultat financier, d'un montant de -1 106 €, contre -3 218 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 14 332 €, contre -190 336 € au 31 décembre 2015.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -85 €, contre 7 366 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 14 247 €, représentant 2.46 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

CE DOCUMENT EST
UN PROJET DE
RAPPORT DE GESTION
ET NE DOIT PAS
ÊTRE DIFFUSÉ
EN L'ÉTAT

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Fonds commercial	129 582	129 582	0.00
Total des immobilisations incorporelles	129 582	129 582	0.00
Installations techniques, matériel et outillage industriel	192	390	-50.71
Autres immobilisations corporelles	5 716	1 434	NS
Total des immobilisations corporelles	5 908	1 823	NS4
Autres immobilisations financières	4 840	4 840	0.00
Total des immobilisations financières	4 840	4 840	0.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	140 330	136 245	3.00
ACTIF CIRCULANT			
En cours de production (biens)		56 441	NS
Stocks et en-cours		56 441	NS
Avances et acomptes sur commandes	8 600	8 400	2.38
Clients et comptes rattachés	58 440	74 339	-21.39
Autres créances	20 898	27 784	-24.78
Créances	79 339	102 123	-22.31
Disponibilités	117 722	68 575	71.67
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	117 722	68 575	71.67
Charges constatées d'avance	1 439	805	78.72
TOTAL ACTIF CIRCULANT	207 099	236 344	-12.37
TOTAL ACTIF	347 429	372 589	-6.75
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	190 000	190 000	0.00
Réserve légale	19 000	19 000	0.00
Autres réserves		72 015	NS
Report à nouveau	-110 955		NA
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 247	-182 969	NS
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	112 293	98 045	14.53
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	56 582	71 342	-20.69
Emprunts et dettes financières diverses	7 499	6 860	9.31
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 892	80 422	26.70
Dettes fiscales et sociales	69 163	100 884	-31.44
Autres dettes		15 036	NA
TOTAL DETTES	235 137	274 544	-14.35
TOTAL PASSIF	347 429	372 589	-6.75

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	579 420	566 660	2.25
Production stockée et immobilisée	-56 441	-91 547	38.35
Coût des achats et charges externes	149 160	176 987	-15.72
VALEUR AJOUTEE	373 818	298 126	25.39
Impôts, taxes et versements assimilés	6 889	9 055	-23.93
Charges de personnel	395 873	510 305	-22.42
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-28 943	-221 234	86.92
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	47 270	49 887	-5.25
Autres produits	9		NA
Dotations aux amortissements et provisions	1 396	15 592	-91.05
Autres charges	1 501	178	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 439	-187 118	NS
Résultat financier	-1 106	-3 218	65.62
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	14 332	-190 336	NS
Résultat exceptionnel	-85	7 366	NS
RESULTAT NET COMPTABLE	14 247	-182 969	NS

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 14 247.25 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	14 247.25 €
- Une somme de	14 247.25 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau"	
débiteur de	-110 954.71 €
qui ressortira ainsi à	-96 707.46 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.



Conventions réglementées

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

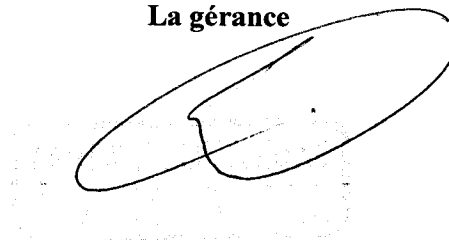
Ratification de la rémunération de la gérance

Nous vous proposons de ratifier la rémunération brute allouée au cours de l'exercice écoulé à la gérance.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La gérance



ASP ARCHITECTURE

SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 190 000.00 €

SIEGE SOCIAL : 18 RUE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY CENTRE D'AFFAIRES HELLIEULE 2

88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

410 683 940 RCS EPINAL

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **SOUmise A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **ANNUELLE DU 16 JUIN 2017**

TROISIÈME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 14 247.25 €, de la manière suivante :

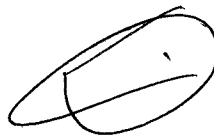
- Un résultat de	14 247.25 €
- Une somme de	14 247.25 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte " <i>Report à nouveau</i> "	
débiteur de	-110 954.71 €
qui ressortira ainsi à	-96 707.46 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme

La Gérance



ASP ARCHITECTURE

SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 190 000.00 €

SIEGE SOCIAL : 18 RUE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY CENTRE D'AFFAIRES HELLIEULE 2

88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

410 683 940 RCS EPINAL

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** **ANNUELLE DU 16 JUIN 2017**

TROISIÈME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 14 247.25 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	14 247.25 €
- Une somme de	14 247.25 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau"	
débiteur de	-110 954.71 €
qui ressortira ainsi à	-96 707.46 €

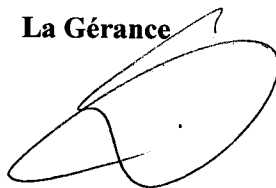
Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

La Gérance



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL ASP ARCHITECTUREDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 18 rue Antoine de Saint-Exupéry 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGESDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 1 0 6 8 3 9 4 0 0 0 0 2 8Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2016

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB					
		Frais de développement * CX					
		Concessions, brevets et droits similaires AF	9 677	9 677			
		Fonds commercial (1) AH	129 581	129 581			
		Autres immobilisations incorporelles AJ					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN					
		Constructions AP	31 134	31 134			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	988	796	192		
		Autres immobilisations corporelles AT	57 797	52 081	5 716		
		Immobilisations en cours AV					
		Avances et acomptes AX					
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
			Autres participations CU				
			Créances rattachées à des participations BB				
			Autres titres immobilisés BD				
			Prêts BF				
			Autres immobilisations financières* BH	4 840		4 840	
			TOTAL (II) BJ		234 018	93 689	140 329
			ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		
En cours de production de biens BN							
En cours de production de services BP							
Produits intermédiaires et finis BR							
Marchandises BT							
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	8 600			8 600		
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	58 440			58 440		
	Autres créances (3) BZ	20 898			20 898		
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD						
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	117 721		117 721			
	Charges constatées d'avance (3)* CH	1 438		1 438			
	TOTAL (III) CJ		207 099		207 099		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		441 118	93 689	347 429		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

CERTIFIÉ CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ASP ARCHITECTURE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 190 000)			DA	190 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	19 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(110 954)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	14 247	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	112 292	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	56 582	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	7 498	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	101 892	
	Dettes fiscales et sociales			DY	69 163	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	235 136		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	347 429		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	192 487
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	152	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ASP ARCHITECTURE						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	579 419	FH		FI	579 419	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	579 419	FK		FL	579 419	
	Production stockée*					FM	(56 441)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	47 269	
	Autres produits (1) (11)					FQ	8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	570 256
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	149 159	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 888	
	Salaires et traitements*					FY	309 711	
	Charges sociales (10)					FZ	86 161	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 396
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 500	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	554 817
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	15 438	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 106	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 106	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 106)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	14 332	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ASP ARCHITECTURE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	85		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	85		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(85)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	570 256		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	556 009		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	14 247		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	47 269	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales				85		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL ASP ARCHITECTURE</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	139 259	KE		KF		
CORP	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	31 134	KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	988	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	3 814	KW		KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	48 501	LC		LD	5 481		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	84 438	LO		LP	5 481	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	4 840	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	4 840	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	228 537	ØH		ØJ	5 481		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
						par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	139 259	LW		
CORP	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencs et am. des constructions			IS		MG	31 134	MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	988	MK		ML	
		Inst. gales., agencs, aménagements divers			IU		MM	3 814	MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	53 982	MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	89 919	NH		
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F			
TOTAL IV					I3		NJ		NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	234 018	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME

Désignation de l'entreprise SARL ASP ARCHITECTURENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	9 677	PF		PG		PH	9 677
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	31 134	PW		PX		PY	31 134
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	598	QA	197	QB		QC	796
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	3 814	QE		QF		QG	3 814
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	47 067	QM	1 198	QN		QO	48 266
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	82 615	QV	1 396	QW		QX	84 011
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	92 293	ØP	1 396	ØQ		ØR	93 689

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL ASP ARCHITECTURE</u>								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF						
	- financières	UG	UH						
	- exceptionnelles	UJ	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ASP ARCHITECTURE										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	4 840	UV		UW	4 840			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	58 440		58 440					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	3 861		3 861					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	14 328		14 328					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 709		2 709					
	Charges constatées d'avance			VS	1 438		1 438					
TOTAUX			VT	85 617	VU	80 777	VV	4 840				
RENOIS	(1)	Montant des		VD								
		- Prêts accordés en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	152		152						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	56 430		13 781		42 649				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	101 892		101 892						
Personnel et comptes rattachés			8C	20 011		20 011						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	25 830		25 830						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	23 321		23 321						
Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	7 498		7 498						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	235 136	VZ	192 487		22 649				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	7 498				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	13 569	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise <u>SARL ASP ARCHITECTURE</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(182 969)		- Autres réserves	ZD	(72 014)				
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
	TOTAL I	0F	(182 969)		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(110 954)			
					TOTAL II		ZH	(182 969)			
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7							YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT	6 465		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 26 243							XQ	26 812		
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	8 354		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES 2 764							ST	107 527		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	149 159		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	1 737		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS							9Z	5 151		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	6 888		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	101 895		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	12 663		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *							0B	213 323		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S			
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)							YP	7		
	— Effectif affecté à l'activité artisanale							RL			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP										
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL							
			Plus-values à 19% JM	Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO							
			Plus-values à 19% JP	Imputations							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ASP ARCHITECTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 347 429 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 14 247 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/01/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 3 861 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

CERTIFIÉ CONFORME

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	129 582			129 582
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 678			9 678
Immobilisations incorporelles	139 259			139 259
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	31 134			31 134
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	988			988
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 815			3 815
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 501	5 481		53 982
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	84 439	5 481		89 920
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 840			4 840
Immobilisations financières	4 840			4 840
ACTIF IMMOBILISE	228 538	5 481		234 019

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	129 581
Total	129 582

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 678			9 678
Immobilisations incorporelles	9 678			9 678
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	31 134			31 134
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	598	198		796
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 815			3 815
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 068	1 198		48 266
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	82 615	1 396		84 011
ACTIF IMMOBILISE	92 293	1 396		93 689

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 85 618 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 840		4 840
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	58 440	58 440	
Autres	20 898	20 898	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 439	1 439	
Total	85 618	80 778	4 840
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 190 000,00 Euro décomposé en 9 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euro.

Centre Comptable

★

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 235 137 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	152	152		
- à plus de 1 an à l'origine	56 430	13 781	42 649	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 892	101 892		
Dettes fiscales et sociales	69 163	69 163		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 499	7 499		
Produits constatés d'avance				
Total	235 137	192 488	42 649	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	13 570			
(**) Dont envers les associés	7 499			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 7 498 Euro.

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	10 776
Intérêts courus bancaires	152
Personnel congés payés	20 011
Org.sociaux ch.à payer	2 731
Charges sur congés payés	8 661
Total	42 331

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	1 439		
Total	1 439		



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts sur emprunt</i>	2 274
Autres engagements donnés	2 274
Total	2 274
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.